

## RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Année scolaire : 2024-2025

Cycle : 2

Niveau : 4 (972)

L'évaluation est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, soit des connaissances et des compétences disciplinaires, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et, le cas échéant, administratives. L'enseignant qui porte ce jugement utilise des encadrements ministériels : *Programme de formation de l'école québécoise*, *Progression des apprentissages* et *Cadres d'évaluation*, afin de mettre les notes au bulletin.

À l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, le seuil de réussite est fixé à 60% pour chaque matière.

Communications officielles de l'année	
<b>Première communication écrite</b>	Une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant sera disponible le 11 octobre 2024.
<b>Premier bulletin</b>	Disponible le 15 novembre 2024, ce bulletin couvrira la période du 29 août au 8 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
<b>Deuxième bulletin</b>	Disponible le 14 mars 2025, ce bulletin couvrira la période du 11 novembre au 28 février et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
<b>Troisième bulletin</b>	Disponible le 27 juin 2025, ce bulletin couvrira la période du 10 mars jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60% du résultat final de l'année.
	Le troisième bulletin inclura également le résultat final pour chaque discipline. Ce résultat sera composé comme suit : 20% étape 1, 20% étape 2, 60% étape 3 et tiendra compte de la pondération des compétences disciplinaires.

Notez que tous les liens en bleu soulignés vous mèneront vers des précisions sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Vous retrouverez ci-dessous la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières pour la présente année scolaire. Ces moyens, ces tâches et ces outils permettent l'évaluation du niveau de maîtrise de la compétence et de l'acquisition et de la mobilisation des connaissances de votre enfant au regard de chaque discipline.

Discipline Compétences	Outils et moyens d'évaluation	Bulletin		
		1 <sup>er</sup> 20%	2 <sup>e</sup> 20%	3 <sup>e</sup> 60%
<b>Français</b>				
<b>Lire</b> 50%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens de lecture</li> <li>• Carnet de lecture</li> <li>• Appréciations</li> <li>• Questionnaires de compréhension</li> <li>• Lectures interactives</li> </ul>	x	x	x
<b>Écrire</b> 30%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédactions de phrases ou de textes pour répondre à divers besoins de communication. Par exemple : lettre, récit, texte informatif, 5 à 7 d'écriture, etc.</li> </ul>	x	x	x
<b>Communiquer oralement</b> 20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions</li> <li>• Causeries</li> <li>• Présentation, exposé</li> </ul>		x	x
<b>Anglais</b>				
<b>Interagir oralement en anglais</b> 50%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grilles d'observations et fiches anecdotiques.</li> <li>• Réactions verbales aux messages et/ou initiative verbale</li> </ul>		x	x
<b>Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus</b> 35%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grilles d'observations et fiches anecdotiques.</li> <li>• Activités démontrant la mobilisation de la compréhension parage mot-image et gestuelle correspondant aux mots.</li> </ul>		x	x
<b>Écrire des textes</b> 15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire certains mots isolés en anglais et des phrases du langage fonctionnel.</li> <li>• Écrire des textes basés sur les exemples dans classe</li> </ul>		x	x

<b>Mathématique</b>				
<b>Résoudre une situation problème</b> 30%	<ul style="list-style-type: none"> <li>SAÉ</li> </ul>		x	x
<b>Utiliser un raisonnement mathématique</b> 70%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exercices de vérification de la maîtrise de concepts et de processus mathématiques</li> <li>Traces de situations d'application et de validation</li> <li>Observations en classe</li> </ul>	x	x	x
<b>Science et technologie</b>				
<b>Un seul résultat disciplinaire</b>	<p><i>Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique.</i> <i>Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie.</i> <i>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Grilles d'observation et entretiens avec l'élève sur les démarches et/ou stratégies utilisées pour proposer une explication ou une solution à un problème à caractère scientifique ou technologique.</li> <li>Questionnaires sur les notions apprises : exercices, tests, contrôles</li> <li>Outils d'observation portant sur les techniques de manipulation et respect de la sécurité.</li> </ul>		x	x
<b>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</b>				
<b>Un seul résultat disciplinaire</b>	<p><i>Lire l'organisation d'une société sur son territoire.</i> <i>Interpréter le changement dans une société et sur son territoire.</i> <i>S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaires</li> <li>Discussions et échanges</li> </ul>	x	x	x
<b>Arts plastiques</b>				
<b>Un seul résultat disciplinaire</b>	<p><i>Réaliser des créations plastiques personnelles ET</i> <i>Réaliser des créations médiatiques : 70%</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Créations avec grilles à échelle descriptives</li> </ul> <p><i>Apprécier des œuvres d'art 30%</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens et observations</li> <li>Fiches d'activités</li> </ul>	x	x	x

<u>Musique</u>				
<b>Un seul résultat disciplinaire</b>	<i>Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales</i> 70% <ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier de composition - Grille d'évaluation et d'observation</li> <li>Interprétation chant, flûte à bec et percussions - Grille d'évaluation et d'observation</li> </ul>		x	x
	<i>Apprécier des œuvres musicales</i> 30% <ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier d'écoute - Discussion et questionnaire</li> </ul>			
<u>Éducation physique et à la santé</u>				
<b>Un seul résultat disciplinaire</b>	<i>Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques.</i> <i>Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques.</i> <i>Adopter un mode de vie sain et actif.</i>		x	x
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille d'évaluation à partir de critères préétablis</li> <li>Grille d'observation</li> <li>Feuille d'auto-évaluation</li> </ul>	x	x	x
<u>Éthique et culture religieuse</u>				
<b>Un seul résultat disciplinaire</b>	<i>Éthique et dialogue</i> 50% <ul style="list-style-type: none"> <li>Activités, observations en classe, tâches de vérification des connaissances</li> </ul>		x	x
	<i>Culture religieuse et dialogue</i> 50% <ul style="list-style-type: none"> <li>Activités, observations en classe, tâches de vérification des connaissances</li> </ul>	x	x	x
<u>Autres compétences</u>				
<b>Un commentaire au bulletin</b>	<i>Travailler en équipe.</i>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Observations dans différents contextes.</li> </ul>			x

### Horaire des sessions des épreuves ministérielles

- 30 mai Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
  - Lecture (1 h 30)
- 6 juin Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
  - Écriture – présentation et planification (1 h 20)
- 7 juin Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
  - Écriture – rédaction (1 h 30)
- 8 juin Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
  - Écriture – révision, correction et mise au propre (2 h)

### Révision de résultats

L'élève ou ses parents peuvent demander au directeur de l'établissement la révision d'un résultat.

La demande de révision doit être soumise dans les 10 jours ouvrables de la connaissance du résultat. Toutefois, la demande de révision concernant un résultat constitué de plusieurs évaluations ne peut viser que les évaluations de la plus récente étape terminée et uniquement les évaluations ou les parties d'évaluations n'ayant pas déjà fait l'objet d'une demande. La demande de révision d'un résultat obtenu à la suite d'une évaluation tenue au plus tard le dernier jour du calendrier scolaire ne peut cependant être soumise après le 15 juillet suivant.

Si vous souhaitez demander la révision d'un résultat d'une évaluation ou d'une note inscrite au bulletin, vous devez suivre la démarche suivante :

- Formuler une demande par écrit en utilisant le [Formulaire](#) de demande de révision d'un résultat;
- Joindre au formulaire la ou les évaluations concernées si vous les avez en votre possession;
- Transmettre le formulaire signé et les pièces justificatives à la direction de l'école.